

ébranlée et le sera tant qu'on ne connaîtra pas d'autres faits où l'on pourra la soupçonner.

“De décisives et simples expériences, dit Richet (Dictionnaire de Physiologie, cité par Paulesco), ont établi sinon que la génération spontanée est à jamais impossible — ou moins sûre — dans les conditions expérimentales les plus diverses que nous puissions imaginer elle ne se produit jamais. Aujourd'hui (1904), il n'est plus un seul physiologiste qui ose soutenir l'idée de la génération spontanée.” Ajoutons que, en 1868, Huxley crut avoir trouvé dans les mers, une cellule qu'il considéra comme l'être vivant primordial, lui-même reconnut plus tard que ce n'était que du mucus provenant de zoophytes. Haeckel crut aussi avoir trouvé des cellules à proto-plasma sans noyau, le perfectionnement de la technique microscopique montra que ces cellules étaient nucléées.

Comme conclusion: les expériences de M. Leduc ne nous paraissent pas suffisantes pour établir d'une façon absolue la théorie de la génération spontanée. Elles n'en sont pas moins intéressantes, et conduiront peut-être à des découvertes importantes.

Il y a contre cette théorie des arguments d'un autre ordre dont nous ne faisons pas mention, parce que nous voulons rester dans le domaine expérimental.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE L'ADMISSION DES ALIENES PAUVRES

A M. le Directeur de l'Union Médicale.

Monsieur,

Je profite de votre excellente Revue, pour informer la profession médicale, qu'il existe maintenant à l'Hôtel de Ville, dans le local du bureau de la Cour du Recorder, un bureau spécial qui, sous la direction de M. Albert Chevalier, s'occupe du placement des aliénés à la charge de la ville de Montréal et qui fournit aux requérants les différentes formules requises pour l'internement des patients publics à l'Hôpital St-Jean de Dieu.